

UNIFORME DE BASE	ARTICLES QUI DOIVENT ÊTRE ACHETÉS CHEZ UNIMAGE
	<p>AU CHOIX :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Jupe (se porte non roulée et à mi-cuisse) ▪ Bermuda ▪ Polo à manches courtes ou longues ▪ Rugby ou pull à col en V ▪ Chandail à capuche marine ▪ Chandail des finissant(e)s (réservé aux élèves de 5^e secondaire)
	<p>OBLIGATOIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pantalon (1^{re} secondaire) ▪ Sarrau
	ARTICLES QUI PEUVENT ÊTRE ACHETÉS CHEZ UNIMAGE OU AILLEURS
	<p>OBLIGATOIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Souliers ou espadrilles <u>entièrement noirs</u> incluant une semelle noire non marquante, sans motifs blancs ou d'une autre couleur sur le côté ou le dessus (bottines et bottillons interdits) ▪ Chaussettes, bas ou collants unis : marines, noirs, gris ou blancs <p>FACULTATIF :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cuissard (à porter avec les jupes) ▪ Ceinture : noire et discrète ▪ Hijab uni : marine, gris ou blanc avec ourlet obligatoire, sans frange, sans motif ou accessoire (un hijab sport est <u>obligatoire</u> pour les cours d'éducation physique)
ÉDUCATION PHYSIQUE	ARTICLES QUI DOIVENT ÊTRE ACHETÉS CHEZ UNIMAGE
	COLLECTION TITANS
	<p>OBLIGATOIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Deux t-shirts à manches courtes (1 de chaque couleur) ▪ Pantalon de sport (deux modèles au choix) ▪ Short ▪ Chandail à capuche (des cours à l'extérieur sont prévus)
	<p>FACULTATIF :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ T-shirt à manches longues de la collection TITANS (interdit sous le polo à manches courtes de l'uniforme de base)
	ARTICLES QUI PEUVENT ÊTRE ACHETÉS CHEZ UNIMAGE OU AILLEURS
<p>OBLIGATOIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bas de sport unis : noirs, gris ou blancs ▪ Chaussures multisports non marquantes, couleur au choix (chaussures de toile ou à semelle compensée interdites) ▪ Soutien-gorge de sport ▪ Hijab sport pour les élèves concernées ▪ Sac de type baluchon (le gros sac de sport est interdit dans les classes) 	

Nouvelle collection obligatoire pour tous les élèves.
Les frères et sœurs peuvent porter des vêtements de l'ancienne collection seulement s'ils sont en TRÈS bonne condition.